



PROJET D'APICULTURE URBAINE

La Caisse du Sud-Ouest de Montréal s'est lancée dans un projet à la fois original et utile : l'apiculture urbaine. Ainsi, le 2 juin dernier, des ruches ont été installées sur le toit de notre Centre de services Ville-Émard.

Pourquoi faire de l'apiculture urbaine ?

L'apiculture urbaine contribue à accroître la production locale de miel, la pollinisation et le verdissement en milieu urbain. Elle a pour mission de protéger les abeilles – qui connaissent un déclin important partout dans le monde –, tout en sensibilisant la population à leur caractère indispensable pour l'environnement.

En effet, l'abeille est un insecte pollinisateur qui exerce un rôle majeur dans la production de fruits, légumes et noix : le tiers de notre alimentation repose sur leur pollinisation!

Les abeilles sont des insectes dociles qui ne piquent que si elles sentent que leur colonie est menacée. En plus, elles sont strictement végétaliennes et ne cherchent que du nectar et du pollen.

En installant des ruches sur le toit de ses bureaux, la Caisse du Sud-Ouest de Montréal pose un geste concret en matière de développement durable!

Alvéole

L'installation des ruches a été faite en collaboration avec Alvéole, une entreprise sociale fondée en 2012 à Montréal, spécialisée en apiculture urbaine. Leur objectif ? Changer, une ruche à la fois, le paysage urbain des métropoles canadiennes.

Saviez-vous que...

- Une ruche contient environ 50 000 abeilles.
- Les abeilles doivent visiter 5 millions de fleurs et voyager l'équivalent de 4 fois le tour de la terre pour faire un seul kg de miel.
- Leurs ailes battent 230 fois par seconde ; c'est ce qui produit le bourdonnement.

